

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 2 Juillet 2025, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 25 Juin 2025****Président de séance : M. Fabien****BLANCHEFORT, 1^{er} adjoint****Nombre de conseillers**

- en exercice : **12**
 - présents : **8**
 - votants : **11**
 - absents : **1**

Liste des membres : M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre,

Procuration (s) : M BRIVADIS André donne procuration à M BLANCHEFORT Fabien
 M FAIVRE Thierry donne procuration à Mme SCIORTINO Pascale
 M. PHILBEE Paul donne procuration à M PHILIPON Pierre

Absent : M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. LAVERROUX Yannick**2025 – 40 Validation de la phase APD Marché de maitrise d'œuvre de la réhabilitation ancien collège**

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal du 20 octobre 2020,

Vu la délibération 05_2024 du conseil municipal du 05 Février 2024,

Vu la délibération 64_2024 du conseil municipal du 02 octobre 2024

La Mairie de la Chaise-Dieu a attribué un marché de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancien collège afin de regrouper les écoles dans le centre du Bourg selon la procédure adaptée.

Les phases d'Avant-Projet Sommaire et d'Avant-Projet Définitif ont été réalisées

Le coût prévisionnel des travaux au stade de l'Avant-Projet est de 1 350 200,00 HT.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

-D'approuver l'Avant-Projet Définitif

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'avant-projet définitif.

Le président de séance
 Fabien BLANCHEFORT



Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11